

Le Pennois

N° 130 - septembre 2007

www.pennes-mirabeau.org



Je préfère manger à la cantine

VOTRE VIE

Un été en images

SOCIÉTÉ

L'école des 4 jours

SPORT

Un parcours santé



P4



P6



P11



Médecins de garde



Ambulances

Arc en ciel ambulance.....04 42 02 82 78
Ambulances Horizon.....04 91 51 67 36

Les 15 et 16/09

Docteur Marron 04 42 02 70 75

Les 22 et 23/09

Docteur Pasqualetto 04 42 02 77 78

Les 29 et 30/09

Docteur Balzano 04 42 02 96 39

Les 06 et 07/10

Docteur Amadei 04 91 46 38 30

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13

Police nationale : 04 91 65 03 31

Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte

Hôtel de ville.....04 42 02 24 24

ORDRE DES AVOCATS

Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30

Palais de justice

Place Verdun

Aix-en-Provence04 42 21 72 30

MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés.

mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie

.....04 42 91 93 95

MJD (lundi et mardi matin) :

bât i2, 2 rue Raoul Follereau

.....04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL

Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)

.....04 42 02 24 24

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

CONSULTATION JURIDIQUE

Permanence assurée le mercredi 19 septembre à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous

.....04 42 02 24 24

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chef-lieu.....04 42 10 62 92

Gavotte.....04 91 09 77 04

Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité

des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

L'Amicale des donateurs de sang bénévoles organise une collecte de sang le samedi 15 septembre de 8h à 12h30, salle du 3^{ème} âge des Cadeneaux.

MEDIATION FAMILIALE

Les permanences du CAFCC ont lieu au CCAS, avenue V. Hugo, les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions au 04 42 10 62 92.

GRAM

Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....08 20 19 18 17

PERMANENCE SECURITE SOCIALE

Une permanence de la Sécurité Sociale se tient chaque mardi de 9h30 à 10h30 au CCAS des Pennes et de 14h30 à 15h30 à la mairie annexe des Cadeneaux.

PERMANENCE APA

Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler le 2^{ème} samedi matin et le 4^{ème} vendredi matin de chaque mois, de 9h à 12h.

Nouvelle adresse :

Police nationale de La Gavotte.

..... 04 42 52 29 00

Emploi / logement

ASSEDIC

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane

Le Gabian du Moulin

Avenue René Dubois BP 77

13721 Marignane cedex

.....0 811 01 01 13

Accueil libre le matin de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Accueil sur rendez-vous l'après-midi : de 12h30 à 15h00 du lundi au jeudi.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97).

Centre Social 93

avenue François Mitterrand

La Gavotte.....04 91 51 08 60

ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Bouches-du Rhône assurera une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Antenne de Vitrolles : bâtiment la

Ginestière (quartier des Plantiers)

ADIL des Bouches-du-Rhône

.....04 96 11 12 00

RÉNOVATION FAÇADES

Une permanence du Pact Arim est assurée le 2^{ème} mercredi du mois au service urbanisme (rue Jean Aicard) et le 4^{ème} vendredi du mois à la mairie annexe des Pennes (15 avenue Victor Hugo) de 9h à 12h.

.....04 91 09 52 00

Agenda

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances de la Toussaint : les 24, 25 et 27 septembre.

Les inscriptions ont lieu à la maternelle Saint-Georges, de 9h00 à 18h00 sans interruption. Respectez impérativement les dates indiquées, délai au-delà duquel toute demande pourra être refusée. Pas d'inscription par téléphone.

Attention : les places sont limitées en fonction de l'agrément DDJS.

Consommation

Désormais, l'eau est sur la toile

Internet, fenêtre ouverte sur le monde ? Oui, et également sur sa maison si on le souhaite. La consultation sur le web de ses propres consommations d'eau, c'est nouveau, économique et écologique. Il s'agit d'une opération pilote de la Société des Eaux de Marseille qui fait de la commune des Pennes-Mirabeau la deuxième ville du Sud de la France (après Marignane) à être équipée d'une nouvelle technologie de télétransmission. Dans une grande partie de la ville, les compteurs d'eau des particuliers sont équipés d'un petit boîtier de télétransmission. Les index de consommation sont alors relevés à distance par les agents de la Société des Eaux de Marseille sans que les habitants ne soient dérangés. Procédure simple et efficace, à la fois pour les techniciens et les particuliers. Ce qui est nouveau, c'est que les Pennois vont connaître d'un clic leur consommation mois par mois ainsi que leur moyenne journalière. Un service gratuit sur internet qui s'ajoute au paiement



et à la consultation de ses factures en ligne ainsi que diverses opérations. Rendez-vous sur le site www.eauxdemarseille.fr pour créer au préalable votre espace client personnalisé. Attention : si vous habitez La Gavotte ou les Cadeneaux, le boîtier de télétransmission n'est pas encore installé. Néanmoins, vous pouvez accéder à la quasi totalité des informations sur le net, si ce n'est la consommation journalière. **Renseignements au 0 810 400 500.** ■

Edito du maire

Cantines

Maintenir une restauration traditionnelle en toute sécurité

Le Pennois de ce mois-ci aborde la question de la restauration collective telle que nous la concevons aux Pennes-Mirabeau. Il rappelle que nous sommes attachés à la cantine traditionnelle c'est-à-dire à la préparation des repas sur place. Quotidiennement nos plus de 40 cuisiniers et aide-cuisiniers préparent donc sur chacun de nos sites scolaires et de la petite enfance près de 2000 repas. Ce dossier insiste sur un point crucial à savoir la sécurité alimentaire. Grâce à l'élaboration de Plans d'Accueil Individualisé, nous prenons les assurances nécessaires afin que nos enfants soient protégés des risques. Il s'agit là évidemment d'un domaine où l'échange d'information avec chaque parent est capital et doit être mené avec la plus grande rigueur.

Je souhaite également que notre restauration soit aussi une éducation au goût et au bien manger. L'apprentissage des repères alimentaires est fondamental pour endiguer la montée continue de l'obésité : un enjeu primordial de santé publique. Maladies cardio-vasculaires, diabète gras, certains cancers sont liés au surpoids mais il est aussi et on le dit moins, un facteur d'exclusion sociale. qu'il faut combattre.

Le maire des Pennes-Mirabeau

Seniors

Le bon été des anciens



C'est ce qu'on pourrait appeler un "centre aéré", mais à destination des aînés. La salle Simone Dartigues Lacoste de la Voilerie a accueilli plus de 80 anciens chaque jour de l'été jusqu'au 10 août. La majorité d'entre eux provenait des foyers-clubs mais pas la totalité. "Il paraît que cela n'existe pas dans chaque ville, c'est bien dommage, nous on est très bien ici", disent en chœur un couple de seniors. Lucile, Arlette et Jean-Claude notamment, sont les chevilles ouvrières de ce centre. "Le car emmène les seniors le matin et les ramène vers 17

heures, annonce Lucile. Il y a des activités pour tous les goûts. Les repas, préparés à la cantine de l'école toute proche sont assurés par Christine et Rosette, les deux cantinières, et tous semblent apprécier." Vincent (87 ans) est un ancien directeur d'école, il a obtenu les palmes académiques, et semble apprécier son séjour : "on voit rarement autant de propositions différentes. Ici on peut pratiquer toutes sortes d'activités manuelles ou physiques telles que la gymnastique, la danse... Et partager de longs moments de convivialité." Sans compter le scrabble, les lotos, les spectacles, la détente dans un lieu climatisé et fort agréable. "Et mille et une informations importantes, note Jean-Claude Martin, comme cette intervention de la police nationale venue expliquer la prévention et les gestes simples liés à la sécurité de chacun, c'était très pertinent." Choyés, nos seniors ? ■

Un été aux Pennes



La vie estivale pennoise s'est nourrie pour certains de randonnées, de plaisir de l'eau, de jeux de bambins, de sport, de rencontres avec la nature, de musique, voire de farniente. Et pour d'autres de travail, de projets et de bonnes résolutions. A concrétiser dès ce mois-ci, bien entendu.



Forum de l'emploi

En face à face avec le boulot

“ Les contacts sont directs, on évite intermédiaires et pertes de temps”. Valérie Sokikian, responsable du Bureau Municipal de l'Emploi



explique les raisons du succès du 2^{ème} Forum de l'emploi spécialisé dans les métiers du transport, de la logistique et du bâtiment qui s'est tenu aux Pennes-Mirabeau le 24 mai dernier. Ainsi, ce sont plus de 200 postes qui ont été proposés par les 15 entreprises présentes

ce jour là, dont 7 pennoises : Castorama, Cegelec, Provence Construction, Mistral Construction, Maçonnerie Arnaud et Sabardu. Pourquoi un forum spécialisé ?

“D'abord parce que les métiers concernés sont extrêmement porteurs et manquent de main d'oeuvre”, répond Valérie Sokikian. Et de poursuivre : “Ces entreprises ont des besoins réels et rapides. Elles savent qu'elles vont pouvoir recevoir un maximum de candidats spécialisés dans leur domaine en un minimum de temps, c'est un gros avantage”. L'ANPE reste le partenaire primordial et

indispensable de cette manifestation. Un questionnaire a été remis aux entreprises afin qu'elles puissent donner leur sentiment sur cette journée. Histoire de continuer à progresser. **Plus d'infos :** www.pennes-mirabeau.org/rubriques/service/emploi. ■

Entreprise

Onze créateurs encouragés

Claude est plaquiste, Fabrice charcutier, Renaud ostéopathe. Marielle vend du matériel médical, et Paul transporte des colis. Ces Pennois ont créé récemment leur petite entreprise, et ont été aidés par un prêt



d'honneur à 0% consenti par l'association Pays d'Aix Initiatives. Lors d'une réception à la mairie, en début d'été, Philippe Rullier, président de Pays d'Aix Initiatives leur a remis un chèque de 3500 à 8000€ pour les soutenir dans leur domaine spécifique. "En 10 années d'existence, soulignait Philippe Rullier, nous avons financé près de 500 entreprises, qui ont créé plus de 660

emplois.” Le rôle de Pays d'Aix Initiative consiste également à suivre les jeunes créateurs pendant les premières années de l'entreprise. Dont nos jeunes Pennois qui envisagent déjà l'avenir sous de meilleurs auspices : Patrick Chappuis (menuiserie alu et PVC), Serge Marco (Point Presse), Mohamed Ouadhi (mécanique automobile), Fabrice Lecoq (boucherie), Claude Almeras (plaquiste), Paul Daccak (transport de colis), Céline Di Maio et Marielle Mialet (matériel médical), Yannick Jimenez (transport de marchandises), Renaud Renaldo (ostéopathe), Jean-Jacques Lagier (système incendie), et Christophe Trouilleux (peinture en bâtiment). ■

On peut se dire oui à tout âge

La mairie annexe de La Gavotte accueillait en début d'été un mariage un peu particulier. Raoul et Edith Brun, qui se sont dit "oui" ont respectivement



86 et 73 ans et plus de 55 ans de vie commune. Raoul raconte : "En 1939, j'avais 18 ans et je me suis engagé volontaire pour partir à la guerre. Pendant 4 ans, j'ai été prisonnier en Pologne. Lorsque j'ai rencontré Edith, j'avais déjà 4 enfants et nous en avons eu 3 ensemble." 7 enfants, 15 petits enfants et 20 arrière-petits-enfants ont partagé leur joie.

Du diamant en début d'été

Bénédict et Hélène Bonomo viennent de fêter dignement plus de 12 "lustres" de vie commune, puisqu'ils se sont mariés le 14 juin 1947." J'étais chauffeur routier pendant la guerre, et



je connaissais déjà Hélène. On a attendu la fin des hostilités, on s'est revu et marié peu après. » Depuis 26 ans dans le quartier des Cadeneaux, le couple de 82 et 84 ans partage son temps entre la marche et quelques voyages.

Education

Nouveau : les écoles au rythme des 4 jours

Depuis quelques temps, de nombreux sondages auprès des parents d'élèves du primaire et de leurs fédérations faisaient état d'un besoin de modifier le rythme scolaire des enfants en maternelle et au primaire. Le désir des parents était corroboré par l'aval des équipes éducatives. En date du 30 mai 2007, l'Education Nationale a décidé de faire passer à la semaine de 4 jours un certain nombre d'écoles élémentaires des Bouches-du-



Rhône. Dans nos 7 groupes scolaires publics, il n'y aura donc pas cours le samedi matin ni le mercredi matin, sauf exception. En revanche, le calendrier des

vacances scolaires est quelque peu modifié pour répartir sur l'année les horaires manquants.

Rentrée scolaire des élèves : mardi 4 septembre 2007. Toussaint : du vendredi 26 octobre au lundi 05 novembre. Noël : du vendredi 21 décembre au lundi 07 janvier 2008. Hiver : du mercredi 13 février au lundi 25 février. Printemps : du mercredi 09 avril au lundi 21 avril. Été : mardi 08 juillet après les classes. A noter que les enseignants effectuent en sus et hors présence des élèves, 36 heures annuelles réglementaires ainsi que la journée de solidarité, comme c'était déjà le cas par le passé. Un nouveau rythme de travail à adopter pour les têtes blondes comme pour leurs parents. ■

Garderie scolaire

Les horaires de septembre

Nouvelles dispositions pour la rentrée 2007/2008 en ce qui concerne ce service gratuit. La ville prend désormais en charge la garde des enfants depuis la maternelle jusqu'au CP depuis 16h30 jusqu'à 17h30. Pour ces tranches d'âge, les parents peuvent donc récupérer leurs enfants à partir de 17 heures. L'Education Nationale prend, elle, en charge les traditionnelles études surveillées pour les CE1 jusqu'aux CM2. Vous ne pouvez récupérer votre enfant qu'à 17h30. Évidemment l'accueil du matin de 8h00 à 8h15 est maintenu. ■



Transports

Le pense pas bête de la rentrée

Pour faciliter la vie des usagers, la ville des Pennes-Mirabeau sert de relais à divers partenaires organisant les transports qu'ils soient scolaires ou publics sur le territoire de notre commune. Ainsi, Le conseil général des

Bouches-du-Rhône possède dans son champ de compétences, les transports des collégiens et lycéens depuis Les Pennes jusqu'à Marseille. Pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel sur ces lignes ainsi que sur celles de la RTM, il faut vous rendre au service éducation de la ville des Pennes-Mirabeau le vendredi 28 septembre au plus tard. Deuxième information, elle concerne les usagers des Bus de L'Etang. Trop souvent certains se font verbaliser un peu bête-

ment car ils sont étourdis. N'oubliez pas que pour être valable la carte Ecobus Jeune doit être rechargée tous les 2 mois avant le premier jour de chaque période chez votre dépositaire habituel. A noter que les bénéficiaires de la gratuité sous condition de ressources doivent quant à eux se rendre au Centre Communal d'Action Sociale des Pennes village ou de La Gavotte.

Plus d'infos : www.pennes-mirabeau.org, rubrique transport. ■

Voirie

Indispensable et de grande envergure



Le chantier a commencé à la fin du mois de juillet. L'encorbellement situé sur l'avenue Marcel Liotard en surplomb de la place Léon Depeyres devait nécessairement être remis en sécurité. En effet, le trottoir et une partie de la chaussée sont supportés à cet endroit-là par des poutrelles métalliques qui, rouillées, devenaient très dangereuses. D'où nécessité de refaire la dalle supportant la chaussée.

Pendant la durée des travaux, le plan de circulation est modifié de la façon suivante :

Sens unique pour l'avenue Marcel Liotard (du tunnel vers la médiathèque). Sens inversé pour l'avenue des Bastides (en descente uniquement).

Pour la cohérence du plan de circulation dans le vieux village, l'avenue de la Lanterne est à double sens. La rue de la République et la montée 89 sont en sens unique montant. Ces importants travaux de voirie seront terminés fin octobre 2007. ■

Accueil enfance

Vacances et travaux se terminent ensemble

Les services techniques de la ville ont profité des deux mois d'absence des enfants dans les structures (crèches, halte-garderies, écoles maternelles et primaires) pour procéder dans chacune d'entre elles à de nombreux travaux d'amélioration et de réfection : peintures, menuiseries, étanchéité, reprise des sols et de certaines plomberies. Parmi les créations, on peut citer une biberonnerie à la Petite farandole, un abri extérieur à la crèche de La Gavotte et une nouvelle ouverture entre le bureau de direction et la salle



de réunion de l'école maternelle des Amandiers. Le coût de l'ensemble des opérations d'été dans les structures dédiées à l'enfance se monte à 600 000

euros. Initiés dès le début des vacances scolaires, la plupart des travaux était achevée le 4 septembre, pour le retour des enfants dans leur environnement. ■

Je préfère manger à la cantine

Au menu du dossier, un point complet sur la restauration municipale. Servir 2 000 repas par jour, des bambins aux seniors, sans aucun transport de nourriture préparée, cela ne s'improvise pas. Détails croustillants.

Et tout de suite, en entrée, l'addition. "Chaque enfant de nos groupes scolaires paye son repas deux euros sur les quatre euros qu'il coûte, pré-

pagné de légumes ou féculents, fromage et dessert, et souvent un fruit, on peut convenir que c'est abordable. "Il s'agit d'une production traditionnelle, poursuit Hervé Valverde. On fabrique et on mange sur place, cela évite toutes les liaisons froides

ou chaudes qui nécessitent des agréments que l'on n'obtient pas toujours si facilement." Comme pour toute règle, il y a une petite exception qui la confirme, et elle se situe l'été aux Pennes, lors du

naient chaque jour, cette année entre le 4 juillet et le 10 août.

40 toques blanches

Assurer 2000 repas par jour, dont au moins 1600 dans les 8 restaurants des groupes scolaires, le reste se répartissant entre les structures multi-accueil (crèches et halte-garderie), les accueils de loisirs (ex centres aérés), et les clubs seniors (ex foyers du troisième âge), demande du personnel qualifié. Il ne faut pas moins de 40 cuisiniers, et aide-cuisiniers, uniquement pour la restauration scolaire. Nadine Benichou est chargée de définir les menus des restaurants scolaires pour chaque mois. Ce menu est affiché dans les écoles et consultable sur le site internet de la ville (www.pennes-mirabeau.org). "Mon souci est d'équilibrer les menus, souligne Nadine, qui a été formée à la diététique, mais également de faire connaître d'autres goûts et saveurs aux



cise Hervé Valverde, contre-maître chargé de contrôler la qualité alimentaire, l'hygiène, la sécurité, et les agents municipaux affectés à la restauration municipale." Quand on sait que le repas comprend toujours une entrée, une viande ou un poisson accom-



centre aéré des seniors. La restauration est préparée dans les locaux de l'école primaire de la Voilerie, et une liaison est établie jusqu'à la salle Simone Dartigues où 80 de nos aînés déjeu-





enfants. Je ne suis pas peu fière de leur avoir fait aimer les épinards, découvrir le blé cuisiné ou la tarte à la rhubarbe." Lors des semaines nationales du goût, elle aime innover et leur faire par exemple déguster avec des baguettes des nems et du riz cantonais. "J'ai eu une autre idée pour ce début d'année scolaire, poursuit Nadine Benichou. Plutôt que de mettre un fruit dans l'assiette de chaque enfant, on met sur une table une corbeille avec un assortiment de fruits, et l'enfant choisit le fruit dont la couleur ou l'apparence l'inspirent le plus sur le moment." On sait en effet que la présentation d'un plat compte pour beau-

“Prendre le temps de déjeuner, et choisir soi-même son fruit, c'est important”

coup dans l'envie de le déguster et dans la mise en appétit. En ce qui concerne les crèches ou les accueils de loisirs, chaque directeur ou directrice

gère la restauration et établit les menus. Laurence François, du service jeunesse : "Les directrices des deux accueils de loisirs des Charmes et de Giono (actuellement Saint Georges)



gèrent les menus de façon autonome. On leur conseille cependant de veiller pendant l'année scolaire à ne pas proposer le mercredi un menu déjà servi le mardi dans les écoles. Simple question d'harmonisation". Dans chaque école maternelle ou primaire, les enfants qui

mangeront au réfectoire à midi sont recensés avant 9 heures, de façon à ce que l'on puisse optimiser les quantités en temps réel. Les

agents municipaux chargés de la restauration sont en général présents sur les lieux de 8h à 15h. C'est le temps nécessaire pour réceptionner les produits, préparer le repas, servir, desservir et nettoyer

les salles du réfectoire et de la cuisine.

En ce qui concerne les 6 clubs seniors de la commune, trois d'entre eux disposent d'un réfectoire et 6 cuisiniers assurent les repas de midi chaque jour pour nos aînés. Hervé Valverde, lui-même ancien cuisinier, tient à ce que l'on recherche une certaine homogénéité dans le savoir faire des cuisiniers. C'est pourquoi, ils suivent tous un cursus de formation permanente. Alexis Bignet, formateur au Greta et cuisinier professionnel a déjà assuré un stage de trois jours à 16 agents de restauration

concernant la fabrication des pâtes à tarte ou à pizza. Il est question d'autres stages niveau 2 sur le même thème ou sur un autre. "Nous tenons à ce que les enfants mangent au moins aussi bien qu'à la maison, et autrement que dans la restauration rapide. Pour améliorer sans cesse l'ordinaire, on s'attache à éviter les surgelés, mais aussi tout ce qui est gras et lourd, poursuit Hervé Valverde. Cela ne veut pas dire qu'ils ne mangeront pas de temps en temps un hamburger ou des frites mais on essaie de les amener doucement à aimer d'autres aliments". Chaque enfant dispose d'1,02 m² minimum pour manger à son aise, sur des tables de 6 ou 8. Ce sont les normes européennes. L'expérience prouve qu'ils déjeunent en 50 minutes, ce qui est plutôt positif.

Le souci reste le niveau de bruit important selon les structures. Pas toujours vraiment compatible avec le calme nécessaire. D'un autre côté, reconnaît une femme de service, "on les fait taire en classe avant et après déjeuner, ce qui est normal, ce n'est qu'au réfectoire qu'ils peuvent un peu s'exprimer. L'enfant, tout comme l'adulte, a besoin d'une coupure dans sa journée. Pour lui comme pour les grands, le repas de midi est un excellent moyen de se détendre et de récupérer, et aussi d'échanger avec des camarades." En général, tout se passe bien. Pour les enfants qui ont un P.A.I. (voir encadré), les agents de service savent ce qu'ils ont à faire. L'enfant doit manger le repas préparé par ses parents. Les agents veillent à ce que les autres enfants ne lui proposent pas innocemment un aliment qui pourrait lui être vraiment néfaste, comme certains faits d'actualité l'ont malheureu-



nes, en parfaite adéquation avec les normes européennes. Ils portent des gants et une



sement montré il y a encore quelques mois dans la région.

Gants et charlottes de rigueur

Les agents de restauration municipale sont soumis à des règles d'hygiène draconien-

charlotte sur les cheveux pour ne pas transmettre de bactéries. Le service s'adapte bien entendu à l'âge des enfants. Pour les plus petits, les flans sont présentés ouverts à seule fin d'éviter des catastrophes. Et en général tout

se passe bien. Le fonctionnement dans les écoles au niveau de la restauration est le plus souvent à la carte.

C'est à dire que les enfants peuvent s'inscrire au jour le jour. "On constate un boum le jour des frites, par exemple, ou pour certains repas un peu exceptionnels. Sinon, il y a les habitués, et ceux qui ne viennent qu'une fois ou deux par semaine, et encore irrégulièrement."

"Je préfère manger à la cantine, avec les copains et les copines, chantait Pierre Perret". C'est toujours d'actualité. Tout au moins aux Pennes, en ce qui concerne la

restauration municipale dans les écoles, les structures multi-accueils et les accueils de loisirs. ■



On ne peut être allergique au P.A.I.

"Tu sais, il faudra penser à dire à la maîtresse que Théo ne supporte pas les oeufs". Ce genre de conversation



"Pour une cinquantaine d'enfants allergiques, nous disposons d'un outil sûr et sécurisant !"

familiale ne peut plus avoir cours aujourd'hui. D'une part parce que la direction de l'école primaire dépend

de l'éducation nationale et la restauration collective dépend de la ville. D'autre part, le législateur a voulu donner un cadre précis, rigoureux et personnalisé à l'accueil de tous les enfants dans les structures

publiques de garderie, d'enseignement ou de loisirs. 2003 a vu l'introduction du P.A.I., entendez par là "Projet d'Accueil Individualisé". Bien évidemment, on ne parle pas ici d'un enfant qui aurait du dégoût pour tel ou tel plat, mais d'un enfant atteint d'une pathologie d'allergie, médicalement reconnue, et non ponctuelle. L'asthme en est un

exemple. C'est le directeur de l'établissement qui doit informer les parents et préparer le

document à caractère confidentiel qui sera signé par tous les intervenants : la direction de l'établisse-

ment, la famille, le médecin traitant, le médecin scolaire, et les responsables de la restauration scolaire. Le document fixe à chacun des partenaires les conditions et les limites de son intervention.

Pas d'arachide pour Jérôme

Sandra est la maman d'un petit Jérôme de 8 ans, reconnu fortement allergique à l'arachide. "Je suis rassurée car son allergie est bien prise en compte, chacun des intervenants connaît même le protocole d'urgence en cas de crise."

Pour son fils Kévin, Pierre a opté pour une autre solution : "Il mange avec ses copains un panier-repas que j'apporte le matin. Je sais qu'il y a sur place un réfrigérateur et un micro-ondes spécialement destinés aux enfants allergiques. Cela ne le coupe pas de ses amis pendant le repas." Dans les deux cas, tout est consigné dans le P.A.I. "Nous l'acceptons sur la commune pour toutes nos structures d'accueil. Une cinquantaine est signée chaque année, et ce document se révèle un outil efficace et sécurisant", conclut Hervé Valverde, responsable de la restauration municipale. ■

Parc Victor Mellan

Un parcours santé

Une installation nouvelle existe désormais au sein du Parc Victor Mellan aux Barnouins : un parcours santé. Explications.

Initialement appelé circuit rustique d'activités de plein air, les parcours santé constituent un moyen très adapté pour effectuer une pratique sportive douce dans un milieu naturel privilégié. Le parcours santé qui existe désormais au sein du parc Victor Mellan en plein cœur des Barnouins offre à tous un lieu d'échauffement, d'entretien de la condition



comment utiliser chacun des équipements en fonction de l'usage plus ou moins sportif que chacun voudra en faire. Situé en massif forestier, l'accès de cet équipement est réglementé par un arrêté préfectoral situé à l'entrée de ce parcours. Pour vous y rendre facilement le plus simple est d'emprunter le chemin des



physique ou de délasserment. D'une longueur de presque 1 km, il est constitué d'une douzaine d'agrès permettant de

faire travailler toutes les parties du corps à la suite : 6 exercices d'échauffement, slalom, saut de haies, pas de géant, flexion des jambes, chaise abdominale, abdominaux, échelle horizontale, barres parallèles, barres fixes, sans oublier la zone de pique-nique. Des panneaux d'information indiquent précisément à chaque halte



Barnouins et de tourner à gauche dans l'Allée 10. **Plus d'infos sur www.pennes-mirabeau.org rubrique environnement/sport.** ■

Tambourin Club

10 bougies pour le tournoi international

Le tournoi international du Tambourin Club des Pennes-Mirabeau fête cette année ses dix années d'existence. Que de chemin parcouru dans cette décennie ! Quand on se souvient qu'en 1997, seules 2 nations étaient présentes. Au fil de ses différents déplacements, grâce à son dynamisme, notre club local a fait connaître et apprécier ce sport dans de nombreux pays d'Europe. A la France et

l'Italie se sont jointes l'Allemagne dans un premier temps puis l'Angleterre et l'Espagne. Cette année pour la première fois ce seront l'Ecosse et la Hongrie qui viendront nous rendre visite aux Pennes-Mirabeau. Et ce n'est sans doute pas fini puisque d'ores et déjà des contacts sont pris avec le Brésil. Alors si vous voulez assister à une véritable compétition internationale de



haut niveau, n'hésitez pas à vous rendre les 15 et 16 septembre autour du terrain du Tambourin Club, en contrebas du village des Pennes.

Plus d'infos sur le tambourin-club : www.pennes-mirabeau.org rubrique sport. ■

Groupe pour les Pennes-Mirabeau

Pendant l'été, les services de la commune et notre municipalité ont continué d'oeuvrer au bon fonctionnement de la ville des Pennes-Mirabeau. Loin des polémiques anecdotiques qui ont agité certains groupes politiques et qui vont continuer à les agiter compte tenu de l'ambition de certains, nous effectuons et continuerons d'effectuer le mandat que Les Pennois nous ont donné jusqu'à son terme avec toute notre détermination.

Les dossiers de cette rentrée sont nombreux. Nous aurons à mener à bien la fin de la construction du centre aéré et de de l'école municipale de musique au sein du parc Jean Giono pour une inauguration que nous espérons avant la fin de l'année. De nombreux travaux lourds de voirie sont en cours. Ils sont indispensables pour assurer la sécurité de notre réseau routier. Les écoles et les services de la petite enfance sont en ordre de marche après les améliorations qui y ont été apportées. Comme chaque année, une réunion de rentrée va s'effectuer courant septembre avec l'ensemble des directrices ou directeur des écoles afin d'aborder les enjeux de l'année à venir. Le forum des associations va lancer une année associative riche en événements de tous ordres et le Centre de Développement Culturel présentera sa nouvelle saison le 29 septembre. Bref, le travail reprend pour tout le monde mais c'est pour la meilleure des causes : notre commune et ses habitants.

Groupe Pennes Avenir

La rentrée est déjà là ! Ces deux mois sont passés à la vitesse d'un TGV et nous allons tous reprendre nos activités et finaliser certains dossiers restés en suspens. Les élèves, petits et grands, vont devoir réapprendre à se lever plus tôt pour engager une année scolaire pleine de promesses. Les clubs sportifs vont se retrouver à l'aube d'une nouvelle saison de compétition où chaque participant devra donner le meilleur de lui-même afin de prendre du plaisir et tenter d'atteindre l'échelon supérieur. Les associations pennoises, culturelles ou humanitaires, vont rivaliser d'ingéniosité afin d'intéresser encore et encore leurs adhérents et en conduire d'autres à rejoindre leurs rangs et participer à leurs réalisations. Dans tous ces cas de figure, les Pennoises et les Pennois peuvent s'appuyer sur des élus dont le but essentiel est de leur apporter les meilleures solutions afin que leur passion puisse se réaliser dans les meilleures conditions. C'est dans ce sens que les membres du groupe Pennes Avenir travaillent depuis plusieurs années, gardant présent à l'esprit l'essence même du mandat que vous leur avez confié : créer et améliorer sans cesse les conditions de vie des habitants de notre commune. Nous voudrions conclure en saluant le personnel municipal, en ce moment de reprise générale, pour l'application qu'il apporte dans la réalisation de sa tâche et l'assurer de la volonté que nous avons tous d'améliorer encore les conditions dans lesquelles il l'exécute.

UMP

Pendant le Conseil du 29 mai 2007, le Maire a mis au vote une Motion pour la création d'un commissariat de plein exercice aux Pennes-Mirabeau ainsi que deux délibérations "hors ordre du jour", sans respecter l'article 5 du règlement intérieur du Conseil Municipal. 1) Motion pour la création d'un commissariat de plein exercice aux Pennes-Mirabeau. Cette démarche aurait été tout à fait louable, compte tenu du consensus politique qui existe sur notre commune à ce sujet. Mais il est inadmissible de présenter cette motion HORS ORDRE DU JOUR alors qu'il n'y avait pas urgence. 2) Le maire a imposé des règles pour la parution de textes dans la rubrique "Libre Opinion" dans le journal municipal "LE PENNOIS". Celle concernant les délais d'envois des textes pour parution le dix du mois impose à chaque groupe de faire parvenir à Monsieur GALLO, cadre responsable du service Communication son article avant le 10 du mois qui précède la parution. Le maire a affirmé, à plusieurs reprises, publiquement, qu'il ne lisait pas les articles de l'opposition avant de rédiger ou de faire rédiger celui de la majorité municipale. Il a aussi affirmé qu'il respectait, lui aussi, la règle qui consiste à remettre son texte à Monsieur GALLO, avant le dix du mois qui précède la parution, comme tout le monde. Alors pourquoi avoir imposé à Monsieur GALLO la parution d'un article relatant la motion débattue le 29 mai 2007 (en citant le résultat du vote) soit dix neuf jours après la date limite de remise des articles au service communication de la commune ? Il y a là un abus de position dominante évident déloyal et condamnable.

Michel MAIGNAN - Groupe U.M.P Portable : 06.11.58.22.20 - Tel Bureau : 04.91.09.01.77 - site internet : www.maignan.info

Droite Nationale

Il faut garder son calme et éviter de transformer les tribunes d'expression de notre journal municipal en zones de règlements de comptes, d'attaques perfides, d'insinuations et d'amalgames. J'ai été pris à partie dans le dernier numéro du Pennois, du côté de l'UMP comme de celui du PS. Assurément je dérange donc leur souhait de bipolarisation pennoise, je m'en réjouis. Laissons le responsable UMP local à sa suffisance, pas très politique s'il espère un jour rassembler pour incarner une alternance crédible dans notre ville.

Plus étonnante la façon, presque fébrile, des amis du Maire de s'en prendre à ma tribune mensuelle exprimant mes doutes sur la politique municipale de promotion du tag. En utilisant de façon inélégante sa possibilité de lire avant parution mon texte, ce que je ne peux faire concernant toutes les pages du journal vantant les faits, gestes et actions de la majorité municipale, le PS s'en est pris à moi. Ainsi, les quelques lignes qui me sont accordées par la loi pour faire mon travail d'élu d'opposition sont déjà trop pour l'équipe en place ! Belle conception de la démocratie. Pour le reste, je rappelle au signataire anonyme de la diatribe, que Jospin ou Dray ne sont plus trotskystes, Mme Royal et M. Fabius ne sont plus à droite, et que, de même, je ne suis plus lepéniste depuis des lustres. Pour autant, j'entends continuer de défendre sur notre ville, sans esprit partisan, les valeurs de la droite nationale dans son ensemble et même lorsqu'elles déplaisent au Maire. Il fallait que cela soit dit.

Parlons-en ensemble. Votre Conseiller municipal, Lyonel Joubeaux, 20 La Morandière, par téléphone au 04 91 51 35 46 ou par courriel : noujaret@free.fr

Journées du patrimoine

Quatre routes en croix et une chapelle



La 24^{ème} édition des journées européennes du Patrimoine aura lieu les 15 et 16 septembre. L'association de défense et conservation du Patrimoine a choisi de mettre en valeur cette année la petite église des

Cadeneaux. Juchée sur une petite colline depuis plusieurs siècles, elle est désormais à la croisée de 4 chemins. En fait à cet endroit précis se trouvait au Moyen-Age une minuscule église. Lorsqu'au 15^{ème} siècle, la

population commença à enfler quelque peu, avec l'arrivée des familles Cadanel probablement, le petit édifice se révéla trop petit pour les ouailles du hameau. On édifia alors l'église que nous connaissons aujourd'hui et qui fut consacrée en 1739, époque où les Pennes et Septèmes n'étaient qu'une seule et même entité. Le petit village se blottit alors contre son église. C'était il y a près de 300 ans. Les représentants de l'association de défense et de conservation du patrimoine des Pennes-Mirabeau dénoueront devant vous le fil de l'histoire de cette église avec pour point de départ ces 300 ans passés et les quatre perspectives qu'elle offre aujourd'hui. Rendez-vous le samedi 15 septembre à 9h30, devant l'église des Cadeneaux.

Renseignements auprès du service événements : 04 42 02 24 10. ■

// Syndicat d'Initiative

Fête du chocolat et des friandises : 13 et 14 octobre. Ce rendez-vous gourmand très attendu soufflera ses 10 bougies.
Foire aux antiquités et belle brocante : XXIII^{ème} édition les 3 et 4 novembre.
Foire aux santons : 17 et 18 novembre, avec le projet d'un atelier enfants, et certainement la venue du Père Noël.

PLAN DE LA VILLE

Diffusion prochaine du nouveau plan réactualisé.

EDITION

De nouvelles fiches "Visite Passions" sont arrivées :
 - Jarditrain Vaucluse
 - Cirque Alexis Gruss Vaucluse, visite du château du cirque.
 - Aquarium Le Grau du Roy, etc.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
 Tel : 04 42 02 55 14
 Fax : 04 42 02 94 66
 E-mail : s.i.lespennesmirabeau@orange.fr

Note de rentrée

En avant la musique

C'est la rentrée pour la plupart d'entre nous, il fallait bien que les vacances prennent fin. C'est aussi le cas pour l'école municipale de musique. Il y a donc inscriptions à la clé, et ce jusqu'au vendredi 14 septembre. Les cours proprement dit, débuteront dès le lundi 17 septembre. Pour plus de 300 élèves motivés, depuis les bambins âgés de trois ans et demi, jusqu'aux grands et très grands. "Nous avons toujours souhaité valoriser la pratique amateur au travers de nombreux ateliers, pré-



cise Stéphane Bertolina, le directeur de l'école, mais également nous ouvrir à bien d'autres structures municipales ou associatives, soit du même genre que la nôtre, soit très différentes, pour élaborer des projets communs." Une seule école, mais pour le moment trois lieux différents : le vieux village (04 42 02 68 40), la Gavotte (centre culturel Victor Hugo : 04 91 65 29 91) et la salle du Jas'Rod. ■

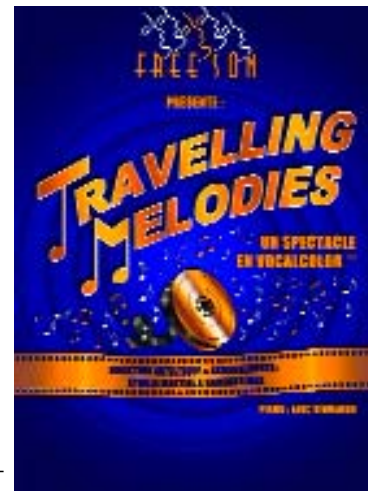


Le CDC fête ses 10 ans !

A partir de 18h : présentation de la saison en présence de compagnies accueillies cette année, autour d'un buffet froid.

A 20h30, lancement de la 11^{ème} saison avec L'ensemble de Jazz vocal aixois **FREE SON** et leur dernier spectacle TRAVELLING MELODIES. Spectacle accueilli dans le cadre d'une tournée CPA.

**Samedi 29 septembre
à partir de 18h**
La Capelane



TRAVELLING MELODIES

**Samedi 29 septembre
à 20h30**

Tout public
Entrée libre sur réservation uniquement

Une ballade enjouée sur les traces de grands moments de cinéma. Une façon originale de redécouvrir les chansons les plus appréciées et les plus connues du grand public : de "Piensa en mi" dans Talons aiguilles à "Hot stuff" dans Full Monty, en passant par "L'eau à la bouche", "Vieille canaille", "La carioca", "Les Demoiselles de Rochefort", "Mas que nada" repris dans Austin Powers, "Singing in the rain" et bien d'autres encore...



LES TRAVAILLEURS DE LA MER, l'exil, la rage, le rêve

Cie Le Temps de Dire

Paul Fructus nous invite à entendre Hugo et à rencontrer Gilliat, ce jeune matelot noyé d'amour. Une traversée d'un océan de mots, pour ce qu'ils disent, pour leur sonorité, pour les marier à des chants marins, pour que le spectateur désire ouvrir le livre quand le conteur se sera tu.

**Jeudi 11, vendredi 12
et samedi 13 octobre
à 20h45**

La Capelane
Tout public dès 12 ans
Tarif A (de 5 à 11)

Un spectacle où l'on aborde le théâtre d'un point de vue historique : lumière sur la véritable origine du commencement des histoires ! Naissance des dieux, naissance de l'Homme et de sa malédiction... Un opus onirique, ludique et pédagogique-comique, entre nez rouge et tableau noir.



**Vendredi 19 octobre
à 20h45**

Espace Tino Rossi
Tout public
Tarif A (de 5 à 11)

TRAGEDY, ou la nécessité des clowns dans l'humanité

Les Cartoun Sardines, Théâtre

Attention : vendredi 19 octobre, après le spectacle "Tragédie" : Cabaret-Guinguette des Cartoun Sardines

Tarif unique : 10 euros

Réservation Indispensable, places limitées. Attention une réservation pour la représentation de "TRAGEDY" ne vous donne pas automatiquement accès au Cabaret-Guinguette d'après spectacle. Si vous êtes intéressés par cette 2^{ème} partie de soirée, n'oubliez pas de réserver vos places.

Le Tambourin Club des Pennes-Mirabeau
organise le

10^{ème} TOURNOI INTERNATIONAL DE SPORT-TAMBOURIN les pennes-mirabeau

15 - 16
septembre

Complexe
**Tino
Rossi**

Parking
et
entrée
gratuite

www.sport-tambourin-ffjbt.com

contact : tambourin.pennesmirabeau@club-internet.fr



CONSEIL
GENERAL
BOUCHES-DU-RHÔNE



Région
PACA



La Provence

